

SEDZERE - Construction d'un chenil 17 chiens

MARCHE 1 – LOT 5

MENUISERIES EXTERIEURES

SOMMAIRE

1	OBJET DU MARCHE	3
2	DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES ET PHASAGE.....	3
3	TRAVAUX	4
4	TRAVAUX PREPARATOIRES	4
4.1	PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CHANTIER	4
4.2	MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE	5
5	REGLES DE CONCEPTION.....	5
6	MENUISERIES EXTERIEURES	5
6.1	PRESCRIPTIONS COMMUNES AUX MENUISERIES ACIER ET ALUMINIUM	5
6.1.1	Généralités.....	5
6.1.2	Références normatives	6
6.1.3	Mode de pose	6
6.2	MENUISERIES ALUMINIUM.....	7
6.2.1	Parois Vitrées.....	7
6.2.2	Cloisons Vitrées.....	13
6.2.3	Portes Opaques	14
7	SERRURERIE	20
7.1	FOURNITURE ET POSE DE CYLINDRES.....	20

1 OBJET DU MARCHE

Les infrastructures existantes du chenil militaire de Sedzère ne sont plus adaptées aux normes actuelles de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail malgré l'ajout d'un chalet en bois et la réhabilitation d'une courette d'isolement.

L'opération objet du présent marché a pour but de construire un nouveau chenil répondant à la réglementation en vigueur. De plus, cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil du chenil en terme de chiens et de maîtres-chiens.

La présente section concerne les travaux de charpente et couverture des bâtiments administratifs et technique.

2 DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES ET PHASAGE

L'opération intègre plusieurs composantes de travaux sur l'emprise, qui seront phasées afin de permettre une continuité de service :

- La construction d'un bâtiment administratif composé de :
 - Bureaux ;
 - Vestiaires sales et propres ;
 - Sanitaires ;
 - Douches ;
 - Buanderie ;
 - Salle d'instruction ;
 - Locaux techniques.
- La construction d'un bâtiment technique composé de :
 - Locaux de stockage (matériel canin, produits d'entretien de nettoyage et désinfection, divers...) ;
 - Local technique ;
 - Local alimentation ;
 - Local costumes ;
 - Local soin ;
 - Courette sanitaire.
- La construction de 17 courettes ;
- La modification et création de clôtures ;
- La création d'une courette d'isolement ;
- La création d'une aire de pansage couverte ;
- La création de parcs de détentes ;
- La plantation d'arbres et arbustes afin de protéger les chiens des éléments naturels et du vis-à-vis ;
- La création d'une voie pompier et d'accès au bâtiment ;
- La mise en œuvre d'un système non-collectif de traitement des eaux usées ;
- La déconstruction partielle du chenil existant.

Les travaux ne devront pas impacter la continuité de service du chenil. Pour cela, le chantier sera clos et indépendant. Le nouveau chenil sera construit avant la déconstruction du chenil actuel. Le terrain d'entraînement sera délocalisé sur la partie SUD de l'emprise le temps des travaux.

Un accès temporaire sera créé depuis la clôture extérieure du site jusqu'à la zone de travaux. Cet accès sera supprimé dès la fin des travaux.

3 TRAVAUX

Les travaux objets de la présente section concernent :

- Les études nécessaires à l'établissement et au dimensionnement des ouvrages selon la réglementation en vigueur ;
- La réalisation de tous les documents liés aux études ;
- La fourniture d'échantillons et de prototypes ;
- La fourniture, le transport, le stockage et la manutention de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation des ouvrages ;
- La mise en œuvre des quincailleries ;
- La mise en œuvre des accessoires de finition (profilés, cornières, joints...) ;
- La mise à la terre des masses métalliques ;
- La protection des ouvrages jusqu'à leur réception ;
- La mise en place et le retrait de tous les équipements collectifs et individuels de sécurité nécessaires à la réalisation des ouvrages ;
- Le nettoyage du chantier ;
- La fourniture du DOE (dossier des ouvrages exécutés).

Liste non exhaustive.

Il est précisé que tout changement dans les dispositions prises dans le présent CCTP qui s'avérerait nécessaire, pour des raisons dûment justifiées, ne pourra être fait sans l'accord de la maîtrise d'œuvre.

4 TRAVAUX PREPARATOIRES

4.1 PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CHANTIER

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les dommages et inconvénients que pourrait engendrer son intervention dans la zone de travaux et sa périphérie. Pour ce faire, il devra :

- Effectuer, contradictoirement avec le maître d'ouvrage, un état des lieux sur les ouvrages du site et des riverains qui pourraient être affectés par les travaux. Un état de récolement sera établi en fin de chantier à l'issue des travaux ;
- Prendre toutes les dispositions pour limiter les gênes et nuisances :
 - o Empiètement sur le domaine public ou privé ;
 - o Nuisances sonores ;
 - o Emission de poussières et de boues ;
 - o Protection des ouvrages susceptibles d'être endommagés ;
- S'assurer de la remise en état de tout ouvrage indûment déposé ou démol.

4.2 MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE

Le titulaire devra la mise en place de tous les équipements collectifs et individuels de sécurité nécessaires à la réalisation de ses ouvrages, et ce pendant la totalité de la durée de ses interventions.

5 REGLES DE CONCEPTION

Le calcul et la détermination des complexes de l'ensemble des éléments à mettre en œuvre, des caractéristiques des matériaux et des modes opératoires de tous les ouvrages du présent CCTP seront à la charge du titulaire et seront établis sous sa responsabilité avant le début des travaux. **L'ensemble des ouvrages sera dimensionné conformément à la réglementation en vigueur. Le titulaire veillera à respecter les prescriptions RE2020 dont l'étude est communiquée en annexe.**

Il est précisé au titulaire que les pré-dimensionnements réalisés lui sont donnés à titre indicatif et qu'ils devront être recalculés en totalité. Les valeurs indiquées sur les plans ne lui sont données qu'à titre indicatif. L'ensemble des travaux de dimensionnement sera soumis au visa de la maîtrise d'œuvre et à l'avis du contrôleur technique.

6 MENUISERIES EXTERIEURES

6.1 PRESCRIPTIONS COMMUNES AUX MENUISERIES ACIER ET ALUMINIUM

Ce document définit les prescriptions relatives à la fourniture et à la pose de menuiseries extérieures résistantes aux explosions, conformément aux normes EN 13123 (exigences et classification) et EN 13124 (méthodes d'essai). Ces menuiseries visent à protéger les bâtiments et leurs occupants contre les effets des explosions en absorbant et en dissipant l'énergie des ondes de choc.

Le site militaire de Sedzère comprend une zone pyrotechnique. Le nouveau chenil sera construit au nord-ouest de la zone pyrotechnique et à l'ouest du chenil existant. Le chenil sera situé en zone Z4.

6.1.1 Généralités

Les différents types d'ouvrages et leur sens d'ouverture sont désignés et repérés sur les plans de repérage des menuiseries.

Lorsque des exigences particulières sont demandées (affaiblissement acoustique, classement AEV, résistance thermique...), l'ouvrage devra faire l'objet d'un procès-verbal d'essai réalisé par un organisme agréé et qui sera fourni avec les fiches techniques et plans d'exécution pour visa du maître d'œuvre et avis du contrôleur technique.

Le stockage devra se faire dans des locaux à l'abri des intempéries et suffisamment ventilés pour éviter l'altération des éléments.

Si un défaut est constaté après la pose, le titulaire sera seul responsable des frais entraînés par le remplacement ou la réparation de l'ouvrage concerné.

6.1.2 Références normatives

Les travaux devront se conformer aux normes suivantes :

- EN 13123-1 : Portes, fenêtres et fermetures — Résistance aux explosions — Exigences et classification — Partie 1 : Essai en tube à choc.
- EN 13124-1 : Portes, fenêtres et fermetures — Résistance aux explosions — Méthode d'essai — Partie 1 : Essai en tube à choc.
- EN 13123-2 : Portes, fenêtres et fermetures — Résistance aux explosions — Exigences et classification — Partie 2 : Essai en plein air.
- EN 13124-2 : Portes, fenêtres et fermetures — Résistance aux explosions — Méthode d'essai — Partie 2 : Essai en plein air.
- NF DTU 36.5 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures.

En complément, les recommandations du Guide pratique de l'INERIS intitulé « Fenêtres dans la zone la zone des effets de surpression d'intensité 20-50 mbar, diagnostic et mesures de renforcement » seront prises en compte pour la définition des menuiseries des façades non exposées directement aux effets de surpression.

6.1.3 Mode de pose

L'ensemble des menuiseries extérieures sera fabriqué sur mesure et sera mis en œuvre conformément à la norme NF DTU 36.5 ainsi qu'en tenant compte des spécifications du fabricant et des normes susnommées. Les tableaux seront réalisés au titre de la section S01-GO.

Afin de régler et caler les menuiseries extérieures, le titulaire pourra utiliser des systèmes de calage d'assise qui pourront être disposés sur l'appui maçonné et qui pourront permettre de :

- Garantir l'épaisseur nécessaire aux garnitures d'étanchéité ;
- Assurer le positionnement horizontal de la fenêtre en rattrapant les défauts de niveau de l'appui maçonné ;
- Assurer le transfert du poids et autres charges s'exerçant sur la fenêtre.

En aucun cas la position des cales ne devra nuire à la réalisation du calfeutrement.

Avant de procéder à la fixation de la fenêtre dans la baie, il sera vérifié l'égalité des diagonales et le niveau et l'aplomb de la fenêtre ainsi calée. La fixation dans le gros œuvre sera faite au moyen de pattes de fixation et visserie adaptées. La visserie utilisée devra éviter tout phénomène de réaction électrochimique avec les matériaux constitutifs de la menuiserie et présenter une finition s'harmonisant avec celle-ci.

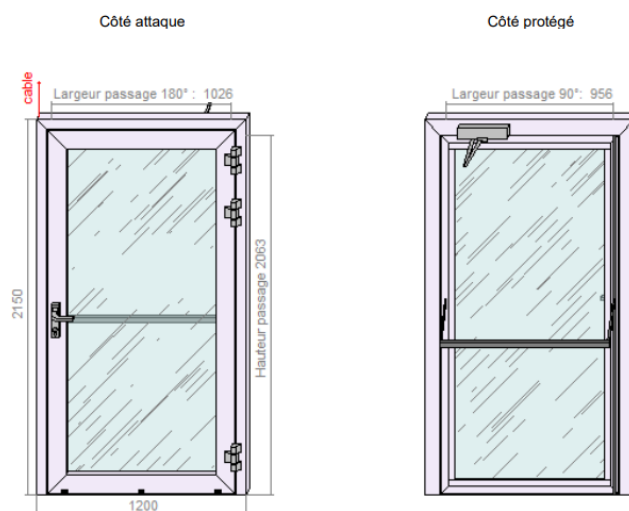
6.2 MENUISERIES ALUMINIUM

Le titulaire veillera à ce que les menuiseries aluminium :

- Proviennent d'un même fabricant ;
- Fassent l'objet d'un avis technique du CSTB en cours de validité ;
- Soient adaptées aux supports sur lesquels elles sont fixées ;
- Respecte les prescriptions RE2020 ;
- Soient constituées de profilés dormants et ouvrants :
 - o Réalisés en aluminium à rupture de pont thermique en polyamide ;
 - o Ayant reçu une finition thermo laquée ;
- Soient équipées de :
 - o D'un vitrage respectant les caractéristiques définies au présent CCTP ;
 - o Des équipements et accessoires de serrurerie et quincaillerie adéquats ;
- Soient protégées par un film pelable au cours chantier ;
- Fassent l'objet d'un procès-verbal le cas échéant.

6.2.1 Parois Vitrées

6.2.1.1 Porte vitrée PV1



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Niveau EPR1 selon la norme européenne EN 13123-1/13124-1 ;
- Nombre de vantaux : 1 vantail ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Barre de seuil : Seuil AEV 20x50 utilisé en anti-explosion ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1200mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=1026mm (956mm à 90°) x H=2063mm.

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Type de vitrage : Vitrage feuilleté pare-balle classe BR5-S/SG2-S et anti-effraction P8B selon normes européennes EN 1063 et EN 356 :
 - o Chants polis ;
 - o Vitre L=910 x H=1912 mm ;
 - o Epaisseur=35mm ;
 - o Poids=81kg/m² ;
 - o Ug=4.5W/m².K ;
 - o TI=80% ;
 - o Fs=64% ;
 - o Rw=44dB (C-1;Ctr5).

Equipement :

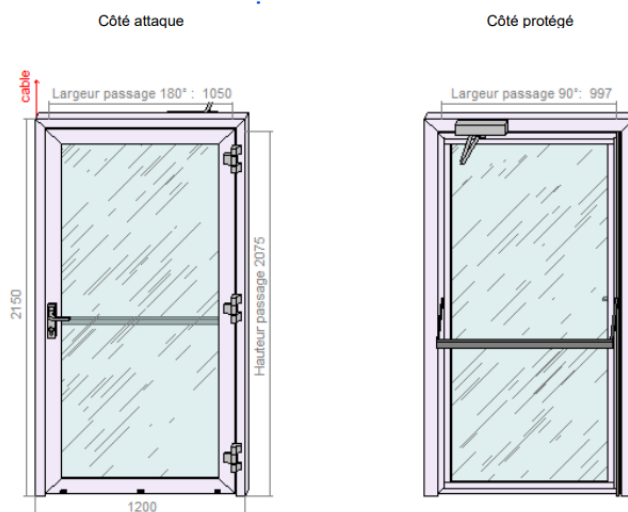
- Poignée :
 - o Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - o Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Ferme Porte :
- Butée : Butée au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - o ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - o SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Entrée principale du bâtiment administratif.

6.2.1.2 Porte vitrée PV2



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Anti-explosion 22KPA 300 ms (AF20) ;
- Nombre de vantaux : 1 vantail ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1200mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=1050mm (997mm à 90°) x H=2075mm ;
- Coefficient de déperdition : $U_w = 3,43 \text{ W/m}^2/^\circ\text{C}$.

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Type de vitrage : Vitrage feuilleté isolant P6B selon normes européennes EN 1063 et EN 356 :
 - Chants polis ;
 - Vitre L=953 x H=1951 mm ;
 - Epaisseur=39mm ;
 - Poids=55kg/m² ;
 - $U_g=1.1 \text{ W/m}^2.\text{K}$;
 - $T_l=73\%$;
 - $F_s=50\%$;
 - $R_w=42\text{Db}$.

Equipement :

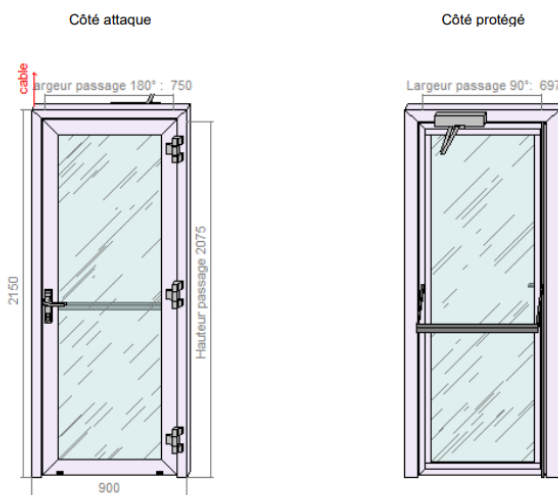
- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Ferme Porte :
- Butée : Butée au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Salle d'instruction bâtiment administratif.

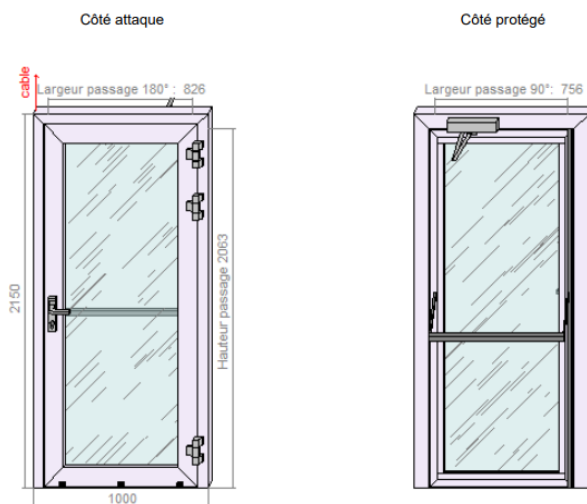
6.2.1.3 Porte vitrée PV3



Spécifications identiques à la porte vitré PV2 sauf dimensions :

- Dimensions Hors Tout : L=900mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=750mm (697mm à 90°) x H=2075mm ;
- Mise en place d'un film occultant dans sur les portes des vestiaires.
- **Localisation :** Bureau chef ;
Vestiaires propres H/F ;
Bureau adjoint.

6.2.1.4 Porte vitrée PV4

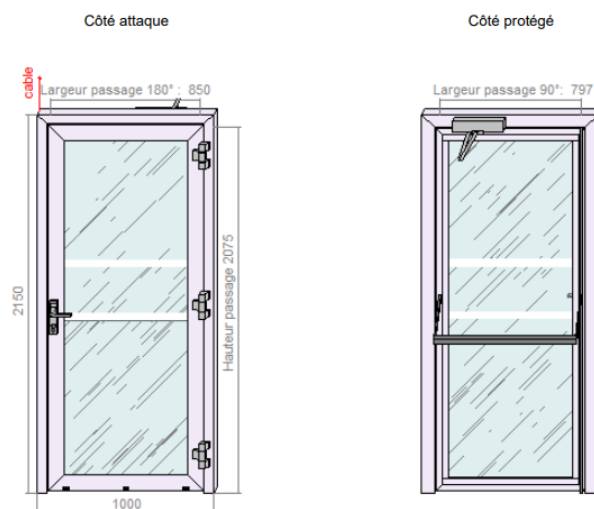


Spécifications identiques à la porte vitrée PV1 sauf dimensions :

- Dimensions Hors Tout : L=1000mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=826mm (756mm à 90°) x H=2063mm.

Localisation : Local soin bâtiment technique isolé.

6.2.1.5 Porte vitrée PV5



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Anti-explosion 22KPA 300 ms (AF20) ;
- Nombre de vantaux : 1 vantail ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1000mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L= 850mm (797mm à 90°) x H=2075mm ;
- Coefficient de déperdition : $U_w = 3,70 \text{ W/m}^2/^{\circ}\text{C}$.

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Type de vitrage : Vitrage feuilleté isolant P6B selon normes européennes EN 1063 et EN 356 :
 - Chants polis ;
 - Vitre L=953 x H=1951 mm ;
 - Epaisseur=39mm ;
 - Poids=55kg/m² ;
 - Ug=1.1W/m².K ;
 - TI=73% ;
 - Fs=50% ;
 - Rw=42Db.

Equipement :

- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

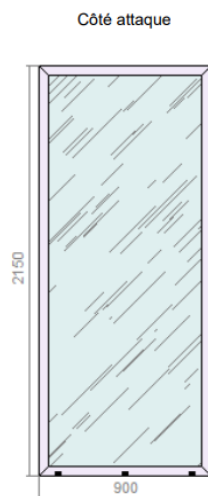
- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Ferme Porte :
- Butée : Butée au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie et finitions ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation :

Local soin bâtiment technique
Vestiaires sales H/F bâtiment administratif.

6.2.2 Cloisons Vitrées

6.2.2.1 Cloison vitrée CV1



Cadre :

- Type : Châssis aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Anti-explosion 22kPA 300ms (AF20) ;
- Fixation : Fixation des éléments de remplissage aux châssis à l'aide de parcloles à double accrochage autobloquant ;
- Drainé : Avec drainage bas et profilé déflecteur permettant l'écoulement des eaux de condensation ou d'infiltration ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=900mm x H=2150mm ;
- Déperditions : Coefficient de déperditions calorifiques $U_w = 2,49 \text{ W/m}^2/^{\circ}\text{C}$.

Remplissage :

- Type de vitrage : Vitrage feuilleté isolant P6B :
 - o Chants polis ;
 - o Vitré L=820 x H=2070 mm ;
 - o Epaisseur=39mm ;
 - o Poids=55kg/m² ;
 - o $U_g=1.1 \text{ W/m}^2.\text{K}$;
 - o $T_I=73\%$;
 - o $F_s=50\%$;
 - o $R_w = 42\text{dB}$.

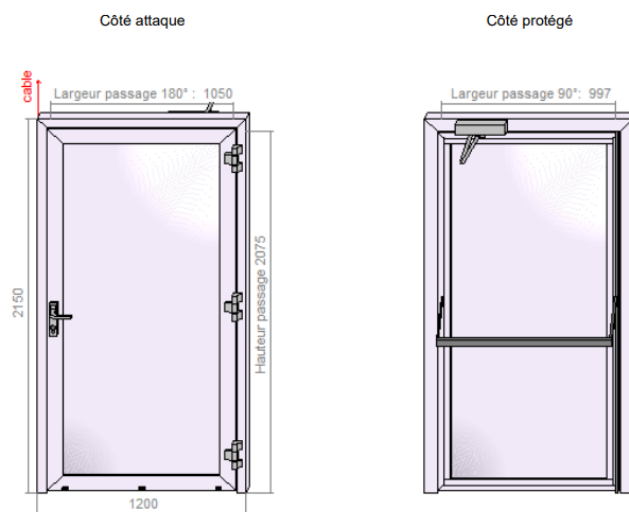
Finitions :

- Quincaillerie : Inclut la quincaillerie de pose pour éléments multiples ;
- Mise en place d'un film occultant dans les vestiaires.

Localisation : Vestiaires propres et sales hommes;
Bureaux
Salle d'instruction.

6.2.3 Portes Opaques

6.2.3.1 Porte opaque P01



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Anti-explosion 22KPA 300 ms (AF20) ;
- Nombre de vantaux : 1 vantail ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1200mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=1050mm (997mm à 90°) x H=2075mm.

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Finition côté attaque : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006 ;
- Blindage : Tôle acier pare-balle gamme AF20, aussi classe FB2 et anti-effraction CR4 ;
- Finition côté protégé : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006.

Equipement :

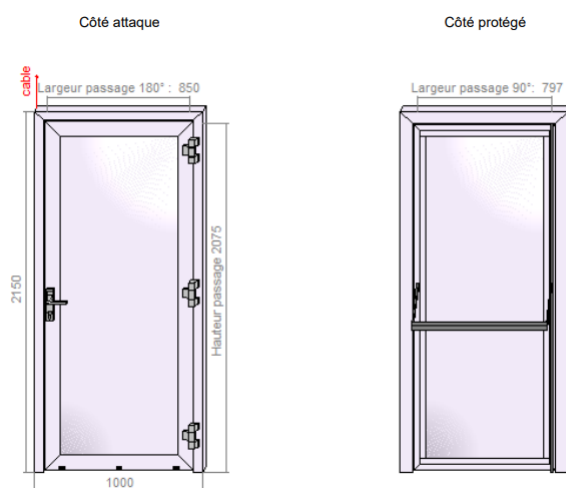
- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégondage : Protection anti-dégondage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Ferme Porte :
- Butée : Butée au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Locaux DIRISI, CVC et ELEC bâtiment administratif.

6.2.3.2 Porte opaque P02

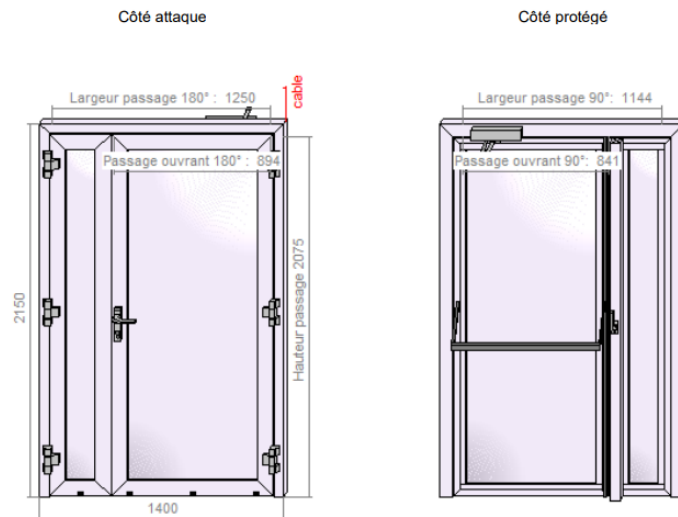


Spécifications identiques à la porte opaque PO1 sauf dimensions :

- Sans ferme porte ;
- Dimensions Hors Tout : L=1000mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=850mm (797mm à 90°) x H=2075mm.

Localisation : Local espace vert, local produit entretien nettoyage, costume et alimentation du bâtiment technique.

6.2.3.3 Paroi opaque P03



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Anti-explosion 22KPA 300 ms (AF20) ;
- Nombre de vantaux : 2 vantaux avec poignée crémonne en applique ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1400mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=1250mm (1144mm à 90°) x H=2075mm ;
- Passage ouvrant : 894 mm (841 mm à 90°).

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Finition côté attaque : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006 ;
- Blindage : Tôle acier pare-balle gamme AF20, aussi classe FB2 et anti-effraction CR4 ;
- Finition côté protégé : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006.

Equipement :

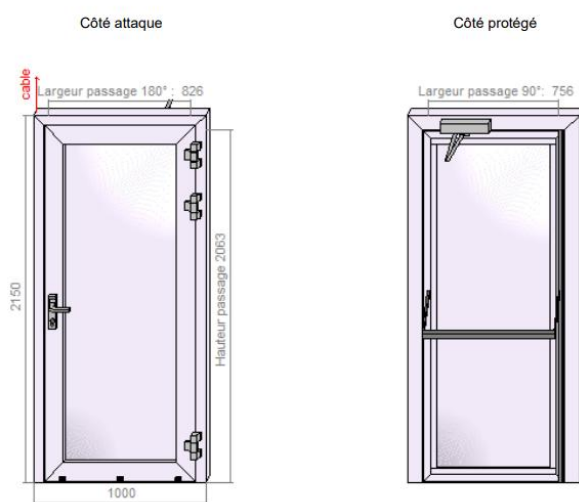
- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Passe câble encastré ;
- Ferme Porte :
- Butée : 2 Butées au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Local matériel entretien du chenil bâtiment technique ;
Locaux de stockage petit matériel bâtiment technique isolé.

6.2.3.4 Porte opaque P04



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Niveau EPR1 selon la norme européenne EN 13123-1/13124-1;
- Nombre de vantaux : 1 vantail ;
- Barre de seuil : Seuil AEV 20x50 utilisé en anti-explosion ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1000mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=826 mm (756 mm à 90°) x H=2063 mm.

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Finition côté attaque : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006 ;
- Blindage : Blindage pour remplissage opaque EPR1, mais également pare-balles classe FB4 et anti-effraction CR4 selon normes européennes EN 1522 et EN 1627 ;
- Finition côté protégé : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006.

Equipement :

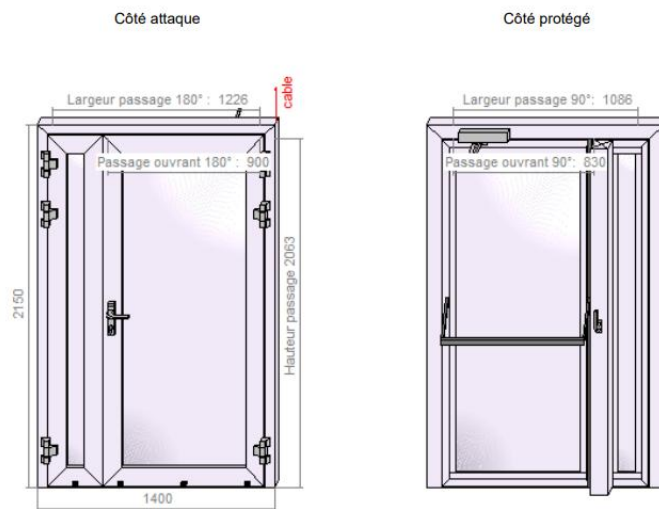
- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Ferme Porte :
- Butée : Butée au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Local costume et local matériel nettoyage désinfection bâtiment technique.

6.2.3.5 Porte Opaque P05



Bloc porte :

- Type : Porte battante aluminium ;
- Anti effraction : Sans objet ;
- Pare-balles : Sans objet ;
- Classe Blast : Niveau EPR1 selon la norme européenne EN 13123-1/13124-1 ;
- Nombre de vantaux : 2 vantaux avec poignée crémone en applique ;
- Barre de seuil : Seuil AEV 20x50 utilisé en anti-explosion ;
- Sens d'ouverture : Ouverture Extérieure Din Droit ;
- Drainé : Prévue pour installation en façade extérieure du bâtiment ;
- Couleur : RAL 9006 mat ;
- Dimensions Hors Tout : L=1400mm x H=2150mm ;
- Dimension de passage : L=1226 mm (1086 mm à 90°) x H=2063mm ;
- Passage ouvrant : 900 mm (830 mm à 90°).

Serrure :

- Verrouillage : Barre anti-panique de type PUSH BAR suivant norme NF EN1125, verrouillage 3 points (deux pènes haut et bas et un pêne médian latéral) renforcés anti-explosion ;
- Barillet : Demi barillet standard à profilé européen, non traversant, longueur 31 mm, livré avec 3 clefs.

Remplissage :

- Finition côté attaque : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006 ;
- Blindage : Blindage pour remplissage opaque EPR2, mais également pare-balles classe FB4 et anti-effraction CR4 selon normes européennes EN 1522 et EN 1627 ;
- Finition côté protégé : Tôle aluminium 15/10 finition laquée RAL standard Couleur RAL 9006.

Equipement :

- Poignée :
 - Côtés Attaque : Poignée béquille permettant l'ouverture par l'extérieur (côté opposé à la barre anti-panique), et verrouillable par un demi-barillet à clef.
 - Côtés Protégé : Barre anti-panique.

Divers :

- Anti dégivrage : Protection anti-dégivrage par plots de renforts maintenant l'ouvrant sur le dormant ;
- Paumelles : Paumelles renforcée trois lames pour porte lourde à usage intensif. Montage en applique. Réglable verticalement (+3/-2 mm) et horizontalement (+/-2,5 mm) ;
- Passe câble encastré ;
- Ferme Porte :
- Butée : 2 Butées au sol alu ;
- Alarme : Sans objet ;
- Quincaillerie : inclut la quincaillerie pour pose dans la maçonnerie ;
- Fonctionnement :
 - ENTREE : Par la poignée béquille verrouillable par clef ;
 - SORTIE : Sortie libre par barre anti-panique.

Localisation : Local alimentation, stockage matériel en utilisation et local CVC bâtiment technique.

7 SERRURERIE

7.1 FOURNITURE ET POSE DE CYLINDRES

Le titulaire devra réaliser la fourniture et pose de l'ensemble des cylindres des portes intérieurs et extérieurs de l'opération. Il aura à sa charge la réalisation de l'organigramme suivant les spécifications de la maîtrise d'œuvre. Il veillera à adapter le type de cylindre en fonction de la destination des locaux (sanitaires, bureaux, vestiaires...) et des demandes de la MOE.

Le titulaire fournira et posera les cylindres des deux portails et du portillon mis en place par le lot 04 VRD. Ils seront également intégrés à l'organigramme.

Localisation : Ensemble du projet